

Association départementale OCCE de Mayotte,

98 Route Nationale 3 - Ecole Village - 97660 - BANDRELE

Tel : 06 39 60 65 53 - Secrétariat : 02 69 63 13 90

Courriel : ad976@occe.coop - Site : www.occe.coop/-ad976

PLANNING RETKOOP/AFFILIATIONS 2020 2021

- Début juillet 2020 : Distribution des appels à cotisation aux familles et enseignants pour la rentrée 2019 2020
 Finir de compléter le cahier de comptabilité papier et de saisir le cahier de comptabilité Retkoop 2019 2020
 S'il y a changement de mandataire prévu, envoyer à l'AD leurs nom prénom et coordonnées.
- Fin août 2020 : Rappel cotisation aux familles et enseignants
 Distribution des titres de recettes aux enseignants selon l'organisation du mandataire
- 1^{er} septembre 2020 : Rassembler les relevés bancaires de l'année 2019-2020 (du 1^{er} septembre 2019 eu 31 août 2020)
 Pointer les opérations bancaires sur Retkoop. *Pour les nouveaux comptes ouvert en 2019-2020, ce sera fait lors de la formation des mandataires session 2*
 Clôturer la comptabilité Retkoop 2018 2019 (*pour les nouveaux comptes ouvert en 2019-2020, ce sera fait lors de la formation des mandataires session 2*) ET compléter soigneusement le CRA pour le MEN, vérifier le CRF, imprimer le quitus, faire vérifier les comptes par 2 enseignants et 2 parents
Faire remplir/compléter et signer le quitus à renvoyer à l'AD OCCE
A faire au premier conseil d'école si possible avant fin octobre.
- 30 septembre 2020 : **Date limite** de clôture de la comptabilité 2019 2020 et de changement de mandataire
- 31 octobre 2020 : **Date limite** d'envoi du quitus à l'AD OCCE
- 30 novembre 2020 : **Date limite** de collecte des cotisations familles et enseignants (**tout doit être collecté à cette date** pour garantir l'assurance des élèves et enseignants)
- 30 novembre 2020 : **Date limite** de saisie des **effectifs** classe par classe sur « Adhésion » sur Retkoop
 Imprimer « Engagement du mandataire », remplir et signer/faire signer et renvoyer le document à l'AD OCCE
- 11 décembre 2020 : **Date limite** renvoi de l'**engagement** du mandataire à l'AD OCCE et **paiement de l'adhésion** (montant total cotisation et assurance)

Rappels : **Le non-respect des dates limites entraîneront la fermeture du compte de coopérative.**
L'assurance n'est validée que si le quitus 2019 2020 et l'engagement du mandataire 2020 2021 sont en possession de l'AD et si le paiement de l'adhésion 2020 2021 est effectué.

Office Central de la Coopération à l'École de Mayotte

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

Inspection de l'Education nationale - Route Nationale 3 - 97660 DEMBENI

Tél. : 06 39 69 62 74 / 06 39 60 65 53 - Fax : - ad976@occe.coop

Site Internet : www.occe.coop/ad976

